

Dossier de mariage

Date du mariage :

Heure du mariage :

Prénoms et nom conjoint 1 :

Prénoms et nom conjoint 2 :

Documents à fournir lors du dépôt du dossier :

➤ Pour chaque conjoint :

- Acte de naissance : copie intégrale ou extrait avec filiation daté de **moins de 3 mois** à la date du dépôt du dossier.
- Pièces d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport)
- Justificatif de domicile : au nom de chacun(e) ou des deux futur(e)s époux(ses), daté de **moins de 3 mois** à la date du dépôt du dossier et en original. (votre mariage peut être célébré dans la commune du domicile ou de la résidence principale ou secondaire d'un des parents des futur(e)s époux(ses). Art. 165 et 191 du Code-Civil)
- Renseignements concernant chacun(e) des futurs(e)s époux(ses) : compléter fiche « renseignements relatifs aux futur(e)s époux(ses) » **(Pages 2 et 3)**.
- Témoins : compléter « liste des témoins » et joindre la **photocopie** de leurs **pièces d'identité** (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) **(Pages 4 et 5)**.
- Divorcé(e) : extrait de mariage (pièce à produire uniquement si la mention de divorce ne figure pas sur l'acte de naissance).
- Étranger : acte de naissance en français de **moins de 6 mois** à la date du dépôt du dossier, certificat de coutume ou certificat de capacité matrimoniale et certificat de non PACS (à demander au Service central d'Etat civil – Répertoire civil à Nantes).

➤ Commun aux deux époux(ses) :

- Renseignements communs aux futurs(e)s époux(ses) : compléter fiche « renseignements communs aux futur(e)s époux(ses) » **(Page 6)**.
- Enfants en commun : livret de famille **original**.
- Contrat de mariage : certificat du notaire.



Renseignements relatifs aux futur(e)s époux(es)

Date du mariage :

Heure du mariage :

Prénoms et nom conjoint 1 :

Renseignements vous concernant :

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Nationalité :

Téléphone :

Adresse mail :

Situation familiale : Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐

Si veuf(ve) ou divorcé(e) :

Prénoms et nom du précédent conjoint :

Renseignements concernant vos parents :

Prénoms et nom de votre père :

Domicile :

Profession :

Prénoms et nom de votre mère :

Domicile :

Profession :



Renseignements relatifs aux futur(e)s époux(es)

Date du mariage :

Heure du mariage :

Prénoms et nom conjoint 2 :

Renseignements vous concernant :

Nom :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Domicile :

Profession :

Nationalité :

Téléphone :

Adresse mail :

Situation familiale : Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐

Si veuf(ve) ou divorcé(e) :

Prénoms et nom du précédent conjoint :

Renseignements concernant vos parents :

Prénoms et nom de votre père :

Domicile :

Profession :

Prénoms et nom de votre mère :

Domicile :

Profession :

Liste des témoins

Prénoms et nom conjoint 1 :

Important :

Les témoins doivent être majeurs au jour du mariage.
Vous pouvez choisir 1 ou 2 témoins par conjoint.
Le nom d'usage des témoins ne sera pas cité dans l'acte de mariage.

<i>Témoin 1</i>		<i>Témoin 2</i>	
Nom de naissance		Nom de naissance	
Nom d'usage		Nom d'usage	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Pays		Pays	
Profession		Profession	

Ne pas oublier :

Fournir pour chaque témoin :

- la photocopie de sa pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport)

Liste des témoins

Prénoms et nom conjoint 2 :

Important :

Les témoins doivent être majeurs au jour du mariage.
Vous pouvez choisir 1 ou 2 témoins par conjoint.
Le nom d'usage des témoins ne sera pas cité dans l'acte de mariage.

<i>Témoin 1</i>		<i>Témoin 2</i>	
Nom de naissance		Nom de naissance	
Nom d'usage		Nom d'usage	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Pays		Pays	
Profession		Profession	

Ne pas oublier :

Fournir pour chaque témoin :

- la photocopie de sa pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport)



Renseignements communs aux futur(e)s époux(les)

Date du mariage :

Heure du mariage :

Prénoms et nom conjoint 1 :

Prénoms et nom conjoint 2 :

Contrat de mariage :

Un contrat de mariage est-il prévu : OUI ☐ (compléter ci-dessous)

NON ☐

Prénom, nom, adresse et numéro d'office du notaire :

Enfants issus du couple :

	Prénoms	Nom	Date de naissance	Lieu de naissance
1er enfant				
2ème enfant				
3ème enfant				

Echange des alliances :

L'échange des alliances se fera :

en Mairie ☐

à l'Eglise ☐

Parution dans Nuits Infos :

Une fois par trimestre, nous éditons un journal intitulé « Nuits Infos » dans lequel nous insérons un récapitulatif de l'état civil.

- Autorisez-vous la publication de votre mariage dans ce journal (pas de photographie) :
OUI ☐ NON ☐

Signature de chaque conjoint précédée de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé ».

Conjoint 1

Conjoint 2

Respect des horaires

- ✓ *Il est indispensable de respecter l'horaire qui a été fixé pour votre mariage. Le bon déroulement de la journée en dépend.*
- ✓ *En cas de retard, nous tenons à vous informer que votre cérémonie sera déplacée.*
- ✓ *Nous vous rappelons qu'il convient :*
 - *d'arriver un quart d'heure avant,*
 - *de vous réunir de façon à ce que vous entriez dans la salle des mariages sans que nous ayons à chercher les membres de votre famille ou vos amis.*

Respect de l'entourage

- ✓ *Lorsque la cérémonie est terminée, nous vous demandons de sortir de la salle rapidement et discrètement.*
- ✓ *Dans un souci du bon déroulement de chaque cérémonie, il vous est demandé de ne pas vous attarder devant les portes de sortie et d'éviter de faire du bruit (cris ou jeu d'instruments par exemple) afin que l'officier d'état civil puisse officier en toute tranquillité.*

Respect de l'environnement

- ✓ *A l'occasion de votre mariage, si vous prévoyez, aussi bien à la mairie qu'à l'église, de jeter des pétales en papier lors de votre sortie, je vous informe qu'il est interdit de le faire avec du papier de couleur, car cela peut colorer les marches réalisées en pierre locale.*

PETALES EN PAPIER BLANC UNIQUEMENT

- ✓ *Pour les pétales et/ou le riz, il faudra balayer les marches et/ou le parvis de l'hôtel de ville afin d'éviter tout accident.*